



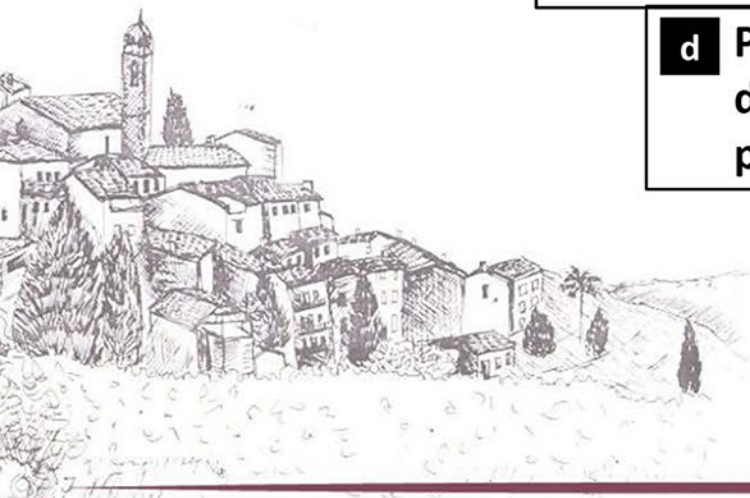
Châteauneuf de Grasse

DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

PLAN LOCAL D'URBANISME

2 ANNEXES SANITAIRES

d Plan du schéma d'assainissement des eaux pluviales

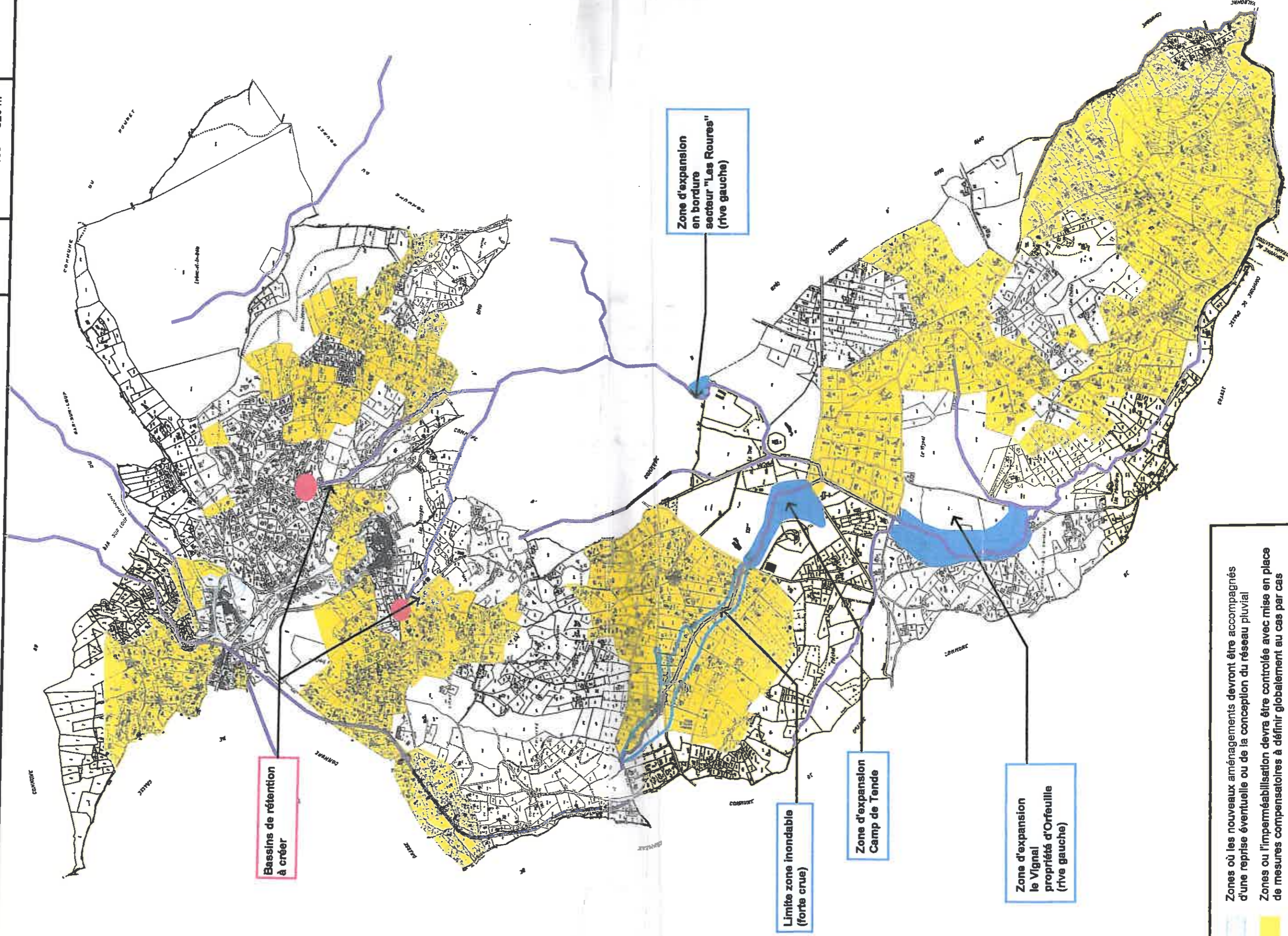


Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal du
Approuvant les dispositions du Plan Local
d'Urbanisme

SCHEMA DE L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL



Cadastré



Bassins de rétention à créer

Zone d'expansion en bordure secteur "Les Roures" (rive gauche)

Limite zone inondable (forte crue)

Zone d'expansion Camp de Tende

Zone d'expansion le Vignal propriétés d'Orfeuille (rive gauche)

 Zones où les nouveaux aménagements devront être accompagnés d'une reprise éventuelle ou de la conception du réseau pluvial

 Zones où l'imperméabilisation devra être contrôlée avec mise en place de mesures compensatoires à définir globalement au cas par cas